

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2011
Questions orales des élus de la liste Issy à Venir
Et réponses apportées par la municipalité

1 - Question sur le chantier du Fort (*posée par Joseph Dion*)

Un chantier imposant est en cours de déroulement sur les Hauts d'Issy, dans l'enceinte du Fort.

Le ballet de dizaine de camions à commencé sur les voies pavillonnaires qui y mènent, posant des problèmes de circulation et de sécurité important dont vous êtes informés, par les sentinelles et des associations.

Compte tenu des nuisances en cours et attendues, la réalisation d'une trouée entre le Fort et l'Avenue de la Paix entre la caserne des gendarmes et le Collège paraîtrait la meilleure manière - et surtout la plus raisonnable - d'envisager la suite du déroulement de celui-ci ; les camions en provenance de Clamart utiliseraient, dans cette hypothèse, principalement des voies départementales, beaucoup plus adaptées à leur gabarit que les rues Buisson ou Zamenhoff.

Je vous remercie de nous indiquer si cette option a été envisagée, et si oui, pour quelles raisons précises (et sans commune mesure avec les risques présentés par l'actuelle solution) celle-ci a été écartée. Y a-t-il une possibilité que vous reveniez sur ce choix ?

Réponse du maire adjoint à l'architecture :

L'option de cette trouée n'a jamais été envisagée. Il serait possible de prévoir un accès piéton par ce passage, mais pas de camions de plusieurs tonnes. En outre, le dénivelé rend impossible la montée sur la casemate.

2 - Question sur l'impact de la politique de l'éducation nationale (*posée par Laurent Pieuchot*)

Les réformes de l'éducation nationale proposées par le gouvernement vont sans doute induire des changements dans les écoles de notre ville : réduction des intervenants extérieurs, augmentation des effectifs dans les classes, arrêt de la scolarisation dès 2 ans.

Alors que l'échec scolaire est aujourd'hui un handicap majeur pour notre pays, ces réformes semblent plus pensées pour faire des économies que pour améliorer l'enseignement des écoles publiques.

Des fermetures de classes sont d'ores-et-déjà annoncées du fait du relèvement du nombre maximum d'enfants autorisés par classe : quelle sera la carte scolaire en septembre 2011 ?

Les locaux des écoles de la ville sont-ils dimensionnés pour accueillir autant d'élèves par classe (32 en maternelle par exemple).

La scolarisation de tous les enfants nés en 2008 pourra-t-elle être réalisée ? ainsi que de quelques-uns nés en 2009 ?

Réponse du maire-adjoint à l'éducation

La carte scolaire est loin d'être arrêtée. Des ébauches sont en cours. Le nombre de 32 élèves par classe n'est pas confirmé. En outre, les classes vont être normées à 60m², ce qui laisse de la marge. A Issy, la moyenne du nombre d'élèves par classe est de 26,3 en maternelle et 24,7 en élémentaire.

La ville, compte tenu de ses bons rapports avec les autorités éducatives, est entendue lorsqu'elle donne un avis négatif sur les fermetures et positif sur les ouvertures.

3 - Question sur les suites de l'incendie rue Emile Duployé (*posée par Joseph Dion*)

Fin novembre, au 4 rue Emile Duployé, un incendie meurtrier a ravagé un appartement de ce petit immeuble ; deux Isséens y ont péri.

Une enquête pour déterminer les causes exactes du sinistre a été ouverte. Elle a été confiée au commissariat local. Il appartiendra aux enquêteurs à déterminer comment le feu a pu prendre dans les lieux. Pouvez-vous nous indiquer si vous êtes informés de l'avancement de celle-ci ?

Par ailleurs une forte odeur de fumée inconfortable encore aujourd'hui les résidents obligés, même en plein hiver d'ouvrir les fenêtres de l'escalier commun, pour aérer. Si l'enquête peut nécessiter que l'appartement concerné ne fasse pas l'objet de travaux de rénovation pour l'instant, pouvez-vous nous assurer que la structure de celui-ci n'a pas été endommagée ?

Par ailleurs ces 60 logements HLM situés du 2 au 6 rue Duployé font apparaître des signes de mauvais entretien des parties communes. Serait-il possible de solliciter de la part de l'Office la réalisation de travaux de rénovation vivement attendus par les locataires ?

Réponse du maire-adjoint au logement

Une enquête de police est en cours. L'incendie a semble-t-il bien été causé par une cigarette mal éteinte. La structure des logements a été vérifiée. Les travaux des parties communes ont été réalisés en 2009 et un nettoyage complet effectué.

Il est prévu une rénovation des installations électriques et sanitaires (5000 euros par logement) sur 3 ans.

4 – Question concernant les travaux de plomberie dans les résidences HLM de la ville *(posée par Lysiane Alezard)*

Le 19 novembre dernier, le directeur Seine ouest habitat a adressé une circulaire à plusieurs résidences HLM informant les locataires que désormais, les frais occasionnés par des problèmes de plomberie seraient à leur charge. Compte tenu des dépenses que ces désagréments peuvent occasionner, il paraît invraisemblable que des personnes généralement déjà en difficulté aient à supporter ce surcoût.

Cela concerne-t-il toutes les résidences de l'agglomération ? Pourquoi ne pas revenir à la situation antérieure et profiter de la bonne santé de l'office qui peut supporter cette charge ?

Réponse du maire adjoint au logement

Il faut reconnaître que ce dossier n'était pas très clair. En fait, le contrat d'entretien des tuyaux arrivait à son terme. Mais l'office continuera bien à prendre en charge ces frais. C'est une initiative qui m'avait échappé.

5- Question concernant le réglage des feux rouges aux abords des écoles de notre ville *(posée par Kathy Similowski)*

Monsieur le Maire,

Il semblerait que le temps laissé aux piétons pour traverser soit trop juste s'agissant d'une classe d'une trentaine d'enfants, en particulier en dehors des heures d'entrée et de sortie pendant lesquelles un agent de sécurité surveille la circulation piétonne. En effet, comme vous le savez, dans le cadre de sorties scolaires (gymnase, piscine etc.) les enseignants sont amenés à conduire des groupes d'enfants en dehors de l'école, et ce durant la journée, hors la présence d'un agent de sécurité.

Serait-il possible de savoir si une vérification peut être opérée par les services compétents (services techniques de la voirie ou par les services de police) en particulier s'agissant du feu rouge à la sortie de l'école Paul Bert ?

Réponse du maire adjoint à l'architecture

Si vous constatez des écarts, prévenez GPSO !

6 - Question concernant le PPRI (posée par Lysiane Alezard)

Notre commune se trouve pour partie en zone inondable. La crue de 1910, dont nous venons de commémorer le centenaire, a beaucoup marqué Issy les Moulineaux. Nous faisons bien sûr partie du PPRI des Hauts-de-Seine. Plus récemment, dans les années 1950, comme en atteste un récent ouvrage de Didier Daeninckx consacré à Missak Manouchian, l'île Saint-Germain a eu les pieds dans l'eau.

Comme le rappelle le site internet de la ville : « *La nappe phréatique à Issy-les-moulineaux est proche du niveau de la Seine. Or, les variations du niveau de la Seine sont transposables aux variations du niveau de la nappe alluviale avec un double effet d'échelle et d'inertie. Ainsi, des effets d'inondations indirectes (par remontées d'eaux dans les canalisations) peuvent avoir lieu à des niveaux d'eau sensiblement différents de ceux indiqués par les casiers hydrauliques.* »

Compte tenu des nombreux projets immobiliers d'habitation sur les bords de Seine, je souhaiterais connaître les dispositions prises pour chacun de ces programmes en termes de prévention des inondations.

Réponse du maire adjoint à l'urbanisme

Réponse très technique et très rapidement donnée, donc j'attends le procès-verbal...

7 - Question sur la réforme des rythmes scolaires (posée par Laurent Pieuchot)

La Conférence nationale sur les rythmes scolaires qui vient de déposer son pré-rapport a abordé la question de l'équilibre entre le temps de l'école, le temps de repos, les vacances, les activités sportives et culturelles.

La FCPE, fédération de parents d'élèves majoritaire en France et sur notre Ville, a proposé il y a plus de 18 mois, via son union locale, un projet d'expérimentation qui ne semble pas avoir retenu votre attention alors que ce sont des thématiques où la ville a été longtemps partie prenante pour expérimenter.

Issy-les-Moulineaux a-t-elle participé à cette consultation nationale ? Comment envisagez-vous l'évolution des services péri-scolaires dans la perspective d'un retour aux 4 jours et demi ?

Plus le temps de donner une réponse. Une réponse écrite sera apportée par courrier.

8 – Question sur les suites d'une coupure d'électricité (posée par Kathy Similowski)

Monsieur le Maire,

Le 30 décembre vers 19 heures, certains résidents du quartier des Hauts-d'Issy ont été victimes d'une coupure d'électricité suite à l'incendie du local du transformateur électrique situé dans la cour de l'immeuble sis 5 rue Marcelin Berthelot. Les résidents ont pu entendre une série d'explosions et percevoir des émanations de fumée.

Malgré l'intervention rapide et efficace des Sapeurs Pompiers puis de la société Electricité Réseau Distribution France, le courant n'a pu être rétabli que le 31 décembre aux alentours de 15 heures et ce à partir d'un transformateur provisoire.

Par courrier en date du 14 janvier, vous avez bien voulu informer les résidents concernés qu'une enquête menée par ERDF était actuellement en cours afin de déterminer les causes exactes de ce sinistre.

Pourriez-vous nous informer de la suite de cette enquête et nous renseigner sur la date à laquelle

un nouveau local sera reconstruit équipé et connecté ?

Réponse du maire-adjoint au logement

Une enquête est toujours en cours. Les dégâts structurels causés exigent un transformateur complètement neuf.

9 - Question sur le bureau de Poste Ste Lucie *(posée par Lysiane Alezard)*

Depuis plusieurs mois et la réfection du bureau de Poste, il n'y a plus de boîte aux lettres extérieure, comme c'est le cas pour tous les bureaux de ce type. De ce fait, et depuis la réouverture, les lettres à poster sont à déposer dans une boîte en carton, au mépris de toute sécurité minimum pour le courrier concerné. Cet état de fait provisoire est en train de durer d'une manière inconsidérée.

En outre, il y a quelques jours, ce même bureau a subi des dégradations suite à un incendie, qui a donné lieu à une enquête. Certains services devraient être traités dans un autre lieu.

Quelles dispositions pouvez-vous annoncer pour remédier à ces dysfonctionnements ?

Plus le temps pour donner la réponse, mais d'après le maire adjoint au commerce et aux entreprises, ce n'est plus qu'une question de temps, car la boîte aux lettres est fabriquée, on ne sait où, de toute pièce.